

### **5-1 Services publics**

Les services publics doivent être reconnus au niveau européen afin de définir une liste de services et d'aides qui ne peuvent qu'être complétés par des entreprises privées mais en aucun cas mis en concurrence.

Les services publics ne peuvent être rentables mais leur coût doit être maîtrisé et une recherche doit être faite pour éviter la juxtaposition de services équivalents tantôt maîtrisés par les collectivités locales, régionales ou par l'état. La création d'un guichet unique avec un responsable identifiable est un préalable.